

Mobilisation du 20 novembre 2018

Toutes et tous oublié-es !

Toutes et tous dans l'action ENSEMBLE !

Com m u n i q u é d e P r e s s e

*Plusieurs associations professionnelles (plutôt « pro Ordre infirmier ») appellent, à une mobilisation générale, le 20 novembre 2018 sur le thème : « les infirmiers : grandes oubliées du plan santé 2022 ». Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, **c'est un mouvement de toutes et tous les oublié-es qu'il faut construire en urgence** : ouvriers et techniques, médico-techniques, administratifs, socio-éducatifs, rééducations, sages-femmes, psychologues, ASHQ, aides-soignant-es, infirmières etc...*

13 organisations autoproclamées « représentatives » de la profession infirmière appellent à la mobilisation le 20 novembre prochain, reprochant au président de la république que les infirmières soient les « grandes oubliées » du plan « ma santé 2022 ».

Nous partageons bien sûr leur dénonciation des mesures d'économies imposées par le gouvernement à l'hôpital public : 960 millions d'euros en 2018 ! Combien en 2019 ? A priori 910 millions au lieu des 1,3 milliards initialement prévus...

Nous partageons aussi leur critique du projet de création de 4000 « assistants médicaux » qui illustre bien la vision du Président Macron de la santé qui se résume aux médecins, libéraux de préférence...

Mais face à ce constat, quelles revendications ? Quelles mobilisations ? Dans le plan « ma santé 2022 », c'est l'ensemble des professionnel-les de santé qui sont méprisé-es, celles et ceux qui souffrent au quotidien du manque de moyens et des sous-effectifs. Cette souffrance au travail existe dans le public comme dans le privé et concerne autant les ASH, les secrétaires, les aides-soignantes, les personnels des services administratifs, logistiques et techniques que les infirmières.

Mais surtout, le plan « ma santé 2022 » vient amplifier les réformes successives et leur logique d'industrialisation du système de santé. Les fusions et concentrations d'hôpitaux vont s'accroître avec la disparition programmée des services chirurgicaux, des urgences, des maternités et de 600 « petits » hôpitaux de proximité condamnés à se limiter à la gériatrie, la rééducation, l'imagerie et la télémédecine.

Quant au « parcours de soins », remède annoncé aux désastres induits par la tarification à l'activité, c'est surtout une véritable aubaine pour les médecins libéraux qui bénéficieront d'incitations financières pour se regrouper en Communautés Professionnelles Territoriales





Fédération SUD Santé Sociaux

de Santé (CPTS) et/ou pour s'installer dans les déserts médicaux et/ou partager leurs activités entre le secteur public et le secteur privé.

Appliqué à l'Hôpital public, ce « parcours de soin » sera au final une forfaitisation des tarifs faméliques de la T2A qui accentuera encore la dette des hôpitaux, les

plans de retour à l'équilibre, les suppressions de postes et les fermetures de service.

Alors oui, face au plan « ma santé 2022 », la mobilisation est nécessaire. Mais ce n'est pas aujourd'hui d'une mobilisation minoritaire et corporatiste portée par les syndicats d'infirmières libérales et spécialisées dont nous avons besoin. Au contraire, **c'est un mouvement unificateur de tous les personnels des hôpitaux publics et privés que nous voulons construire.** Un mouvement contre l'hostérité, pour la défense des conditions de travail, l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, l'amélioration de nos retraites, contre la précarité et tous les ordres professionnels notamment.

Cette mobilisation, nous voulons contribuer à la construire avec toutes et tous les oubliées du plan santé 2022, en s'appuyant et en soutenant les hôpitaux en lutte un peu partout en France. Nous nous associons à l'appel des salariés de Pinel en lutte à Amiens pour une grande mobilisation nationale de la psychiatrie le 22 janvier 2019 à Paris et incitons l'ensemble des personnels des hôpitaux publics et privés à élargir et renforcer ce mouvement.

C o m m u n i q u é d e P r e s s e

